

POUGNY

Informations

www.pougny01.com

décembre 2009

N°97

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 POUAGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

Editorial

Faut-il pleurer ? Faut-il en rire ? C'est la question que l'on peut se poser quand on suit le chantier de l'école. Toujours est-il qu'il nous a encore fallu beaucoup d'efforts, de patience, de fermeté et de sens de l'humour pour continuer à faire avancer ce chantier. Heureusement, la cantine fonctionne, la salle de classe est opérationnelle et la fin du chantier paraît enfin envisageable. Cette expérience restera pour ceux qui l'ont vécu comme une illustration éblouissante de ce que peut amener la réunion sur un même chantier et dans plusieurs entreprises, du manque d'expérience, quelquefois du manque de compétence, du manque de préparation initiale, du laisser faire, de l'improvisation, de «l'à peu près», de la surcharge de travail, du manque de coordination...

Tout cela constitue à la fois une expérience utile et une leçon de vie que les chanceux qui l'ont connue n'oublieront pas. Mais cela met aussi en évidence les difficultés que rencontrent les petites communes qui démarrent des projets d'importance. La faiblesse, voire l'absence totale de services techniques et comment y remédier font partie des questions qui se discutent aujourd'hui dans le débat national sur l'avenir des communes. Une autre question, aussi à l'ordre du jour dans ce débat est celle de leurs ressources financières.

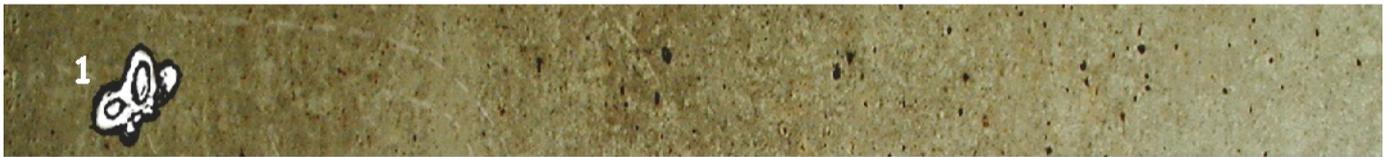
Nous préparons actuellement le budget et attendons de connaître précisément les sommes qui nous seront allouées pour arrêter définitivement le choix de nos actions pour 2010. Mais, dépenses supplémentaires pour l'école, dépenses nouvelles obligatoires, travaux indispensables ici et là, travaux à réaliser pour mise en concordance avec le PLU ... nous permettent déjà d'annoncer qu'il n'y aura pas une troisième année sans augmentation d'impôts à Pougny. Le projet de Budget vous sera présenté et discuté avec vous. Nous essayons d'agir – voir article sur la RGPP – avec ceux qui ne veulent pas voir affaiblir les communes et qui, en particulier, refusent que les pertes de recettes soient compensées par l'augmentation des impôts communaux.

Nous vous souhaitons de bien terminer l'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Pougny se professionnalise.

Séverine, notre cantonnière a brillamment obtenu le permis poids lourds. Elle va pouvoir dorénavant utiliser le tracteur que nous avons commandé et qui devrait arriver prochainement pour effectuer les gros travaux de voirie : élagages le long des voies communales, déneigement, salage, transports divers. Nous la félicitons vivement.

La cérémonie
des vœux du maire
aura lieu
le vendredi 8 janvier
18h30
à la salle polyvalente.



1

Réforme Générale des Politiques Publiques

La Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la réforme de la taxe professionnelle que le gouvernement entend mettre en œuvre malgré l'opposition de la très grande majorité des élus concernés (maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, présidents de conseils généraux, présidents de régions) rencontre une très forte opposition. Le 92ème congrès des maires de France qui s'est tenu à Paris le mois dernier a été un moment fort de ce refus. Le congrès des maires ruraux s'est lui aussi engagé dans le refus de cette réforme. D'autres organisations regroupant conseils régionaux, régions font de même.

L'Association des maires de France (AMF) – la plus grande association de maires du pays, présidée par le sénateur UMP, Gérard Larcher – déclare, dans la résolution finale de son congrès, adoptée à l'unanimité moins une abstention : « Le Congrès estime que ces deux réformes, en l'état des textes présentés au Parlement, ne sont pas acceptables... Si cette offre de dialogue et de négociation ne reçoit pas une réponse positive, le Congrès mandatera le Bureau de l'AMF pour qu'il définisse et engage rapidement les actions qui s'avèreraient utiles. » L'association des maires ruraux a préparé un modèle de délibération et demande aux conseils municipaux de l'adopter, ce que nous ferons lors d'un prochain conseil municipal.

L'enjeu de tout cela est l'avenir, le rôle des communes et ce projet éloigne encore un peu plus les élus des électeurs. C'est pourquoi cette réforme concerne chacun, chacune d'entre nous.

Vous pouvez trouver la résolution de l'AMF à l'adresse suivante : <http://www.amf.asso.fr/>

Lieutenant de Louveterie

Nous avons appris avec plaisir la nomination par le préfet, de monsieur Gabriel Lagriffoul au poste de Lieutenant de Louveterie pour les cantons de Collonges et de Ferney-Voltaire. Le lieutenant de Louveterie est la personne qui dirige la gestion des animaux nuisibles et supervise l'action des chasseurs. Le lieutenant de Louveterie devient de plus en plus une garantie d'une gestion écologique de la faune. Nous félicitons Gabriel et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle tâche.

Contrat Local de Sécurité

Nous avons signé cet automne le nouveau Contrat Local de Sécurité (CLS) qui complète celui de 2003. Le CLS est un document qui présente les réflexions et les actions que les différents partenaires - CCPG, Département, Mairies, Gendarmerie, Douane, Police de l'Air et des Frontières, Justice, Inspection d'Académie - ont définies et décidé de mettre en œuvre dans les domaines de la prévention et de la sécurité.

Le CLS traite de la prévention, de la délinquance, de la dissuasion, des sanctions, des réparations et de l'aide aux victimes, des cambriolages, des violences contre personnes, des infractions à la législation sur les stupéfiants.

Des acteurs de la sécurité du canton de Genève ont aussi été associés aux réflexions et actions.

Le fait que les communes du Pays de Gex aient décidé de réfléchir et d'agir ensemble pour conserver au Pays de Gex un bon niveau de tranquillité est à souligner.

Lors de la préparation de ce CLS, nous sommes intervenus pour freiner un courant de pensée tendant à stigmatiser sans nuances, certaines populations comme les jeunes ou les gens du voyage. Nous avons fait remarquer alors qu'une telle stigmatisation était interdite par la loi.

Nous nous sommes aussi opposés à l'installation de caméras de surveillance sur l'espace public pour au moins deux raisons. Un, leur inefficacité. Deux, pour refuser le jeu politicien qui consiste à entretenir un climat de peur dans le pays. Ce document contient d'ailleurs des statistiques qui soutiennent notre propos puisqu'elles indiquent que, de 2004 à 2008, "la délinquance générale dans le Pays de Gex a baissé de 16,60%" C'est à dire une baisse " plus forte que celle constatée dans le département et au niveau national".

Vous pourrez trouver bientôt ce document sur le site de la commune.



PLU

Comme décidé lors du conseil du mois de mars de cette année, nous avons lancé la procédure nous permettant la révision du PLU. Dans ce but, nous avons choisi, suite à un appel d'offres, le cabinet d'urbanisme qui nous accompagnera dans cette tâche, cette dernière devant s'étaler sur une trentaine de mois.

Extrait du conseil du 6 octobre dernier :

Délibération pour désignation du cabinet d'urbanisme pour la mise en place du PLU ;

[Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en séance du 26 mars 2009 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après avoir examiné les offres des urbanistes et entendu la présentation et les commentaires de Monsieur Jean-Louis Duriez, premier adjoint en charge de l'urbanisme, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de retenir Monsieur Bernard Lemaire, «Réseau espaces et Mutations» comme mandataire de l'équipe désignée à mener les études de révision du PLU de la commune de Pougny pour un montant de 42 420 €HT et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant..]

La commission urbanisme et l'urbaniste se sont rencontrés lors d'une réunion informelle le 02 décembre dernier pour une première prise de contact et tracer les grandes lignes de ce projet. Les travaux proprement dits devraient commencer à la mi-janvier 2010, certains documents devant en core être délivrés par les services de l'Etat.

Ces travaux commenceront par une phase de diagnostic établi au regard, entre autres, des prévisions démographiques, les besoins éventuels en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipement et de services. Ce rapport, dit de présentation, devra aussi comprendre l'analyse de l'état initial de l'environnement, l'évaluation des incidences des orientations du PLU sur l'environnement et la



manière dont ce dernier prend en compte le souci de sa préservation, ainsi que sa mise en valeur.

Si certains sont intéressés par cette démarche, nous nous proposons de mettre à votre disposition en Mairie, un livre blanc sur lequel vous pourrez faire part de toutes les remarques d'ordre général ou idées qui vous sembleraient pertinentes pour nous aider à mieux appréhender l'avenir en matière d'urbanisation, d'environnement, de développement, etc., que vous voudriez pour votre, notre village. Il est bien entendu que cette «main courante» serait un document officieux, qui n'aurait rien à voir avec l'enquête publique et ne prendrait pas en compte les «désirs personnels» qui, eux, seront à soumettre au commissaire enquêteur désigné par le Président du tribunal administratif.

Douane décembre 2009

Un technicien de DYNACITE est revenu sur le terrain afin de préciser leur projet. Un autre bailleur, ALFA 3A est aussi intéressé et devrait nous rencontrer prochainement. Notre projet reste le réaménagement du quartier de la douane transformée en point poste et ou café/restaurant et alimentation de proximité.



Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) est une offre proposée aux particuliers qui souhaitent employer un salarié à leur domicile pour les aider dans leur vie quotidienne : ménage, aide à domicile pour les personnes malades ou handicapées, soutien scolaire,

Avec le CESU, l'employeur peut déclarer le salarié qu'il emploie de façon occasionnelle ou régulière, à temps plein ou quelques heures par semaine. Le centre CESU s'occupe alors de tout : Calcul et prélèvement des cotisations sociales, établissement du bulletin de salaire,

Pôle Légicom - Urssaf de l'Ain –
14 rue Pavé d'Amour – 01016

Bourg en Bresse Fax : 04.74.47.99.54

Mail: aline.janin@urssaf.fr

Conciliateur de Justice

J'ai le plaisir de vous informer que Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel de Lyon m'a renouvelé dans mes fonctions de Conciliateur de Justice, que j'exerce depuis 2003, pour les Cantons de Bellegarde et de Collonges.

Je reste à l'entière disposition de vos administrés pour faciliter le règlement à l'amiable des conflits ou différends pouvant survenir dans la vie de tous les jours.

Le Conciliateur de justice ne juge pas et n'arbitre pas: il suggère des solutions pour résoudre les problèmes qui lui sont soumis. Les consultations sont gratuites.

Les permanences mensuelles, tenues en mairie de Bellegarde, sont annoncées par voie de presse et par la radio locale Sorgia FM. Le secrétariat est en mesure de fixer les rendez-vous par téléphone au 04 50 56 60 85.

Tribune libre.

Article écrit par les enseignants grévistes de Pougny L'école n'est pas au beau fixe

Dans le cadre politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux à l'éducation nationale, le budget 2010 affiche un déficit de 16000 postes qui s'ajoutent aux 13500 suppressions de 2009 aux 11 200 de 2008. Ces postes ne seront pas compensés par la création des 2182 emplois que le Ministre affiche au titre de l'augmentation démographique.

Salaire : en 1990, le traitement net d'un professeur d'école débutait à 1.6 fois le SMIC ; aujourd'hui il commence à 1.3 fois le SMIC. Les comparaisons internationales sont sans appel, l'OCDE place la France en 22e position sur 28 pour les salaires des enseignants du primaire. Ils ont un salaire annuel inférieur de 5 000€ à la moyenne des pays de l'OCDE.

Conditions de travail : alors que les effectifs par classe de notre pays sont déjà largement supérieurs à la majorité des pays européens, le ministère poursuit sa logique de suppression de postes. L'exercice du métier devient de plus en plus difficile. Qui peut croire qu'avec moins d'enseignants, moins d'heures de classe chaque semaine, beaucoup moins de personnels spécialisés pour les enfants en difficulté, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Enseigner : c'est un métier qui s'apprend. Pourtant, nous allons vivre la disparition des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (ancienne école normale) qui formaient les enseignants aux spécificités du métier.

C'est pour ces raisons que les enseignants n'étaient pas devant leurs élèves le 24 novembre. Ils espèrent peser sur les décisions gouvernementales pour que leurs élèves de demain ne souffrent pas de la dévalorisation de l'éducation. **Un pays qui croit en son avenir est un pays qui investit dans l'éducation**

Et encore Base élève

Face à l'Etat qui veut imposer son fichier Base élève, des parents dans toute la France (à Pougny aussi) portent plainte contre l'état français pour protéger leurs enfants



Cantine

Cette année les effectifs de la cantine et de la garderie sont assez élevés . Il y a régulièrement plus de 35 enfants à la cantine et nous avons souvent besoin des deux animatrices pour encadrer les enfants au périscolaire ou les mercredis .

Nous sommes donc à la recherche d'une personne du village ou des environs qui serait titulaire du BAFA ou d'un diplôme petite enfance et disponible de temps en temps pour venir compléter notre équipe si une des animatrices est absente ou si nous avons besoin de renfort pour une activité spécifique.

Si vous avez envie de nous rejoindre et de travailler avec Emilie et Françoise, n'hésitez pas à me contacter ou à laisser vos coordonnées à la Mairie. Chrystel HUET : 04 50 56 46 19

Nous avons des possibilités de financement pour la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et serions ravis d'en faire profiter une personne motivée !

Par ailleurs, toute personne volontaire, pouvant aider de temps en temps au service des repas serait également la bienvenue !

En attendant, il se peut que nous soyons face à des difficultés passagères (en cas d'absence de l'une ou l'autre animatrice) et que nous ne soyons pas en mesure de rendre les services habituels (cantine, garderie, centre de loisirs).

Ecole décembre 2009

Réhabilitation de l'Ecole : La saga, ou plutôt devrions-nous dire, la "cata" ou "la folie douce" continue. Le cabinet d'architecture maître d'œuvre étant aux prises avec de grandes difficultés – faillite en vue ? - a encore moins pu assurer son travail. Complicant encore notre tâche. Nous avons été pratiquement seuls pour assurer le déroulement et le suivi des travaux ainsi que le paiement des entreprises. Nous avons dû, d'autre part, lancer des travaux qui n'avaient pas été budgétés ou non prévus. Travaux que nous devons budgéter et payer.

Nous nous sommes trouvés devant des situations qui seraient comiques si elles ne nous causaient pas autant de tracas : Rendez-vous non respectés par les entreprises ; appareils qui ne fonctionnent qu'un jour ; réparations qui amènent des dangers ; compteur électrique prévu en monophasé posé en triphasé...

Bref, une suite d'événements incroyables mais vrais. Mais nous avançons et nous sommes particulièrement heureux du succès que rencontre la cantine. Succès de par le nombre des participants et succès aussi au vu de la joie qui règne lors des repas.



NOEL DES AINES

L'an dernier à la même époque, nous vous avons posé des questions existentielles relatives aux montants des retraites et aussi de l'âge où l'on est vieux. A ce jour, les questions restent posées, peut-être justement parce que lorsque l'on est dans ce qu'on appelle le troisième âge, on n'a pas très envie de se l'entendre dire...

Cela relève plutôt d'un état d'esprit, d'une bonne santé que l'on aura prolongée avec des règles de vie saine comme : « ne mangez pas trop salé, sucré, gras et bougez » ! La recette, c'est aussi de rencontrer les autres et pour cela, l'invitation au repas du CCAS tombait à pic.

Le 5 décembre, nous devions retourner au golf de St Jean mais puisque de toute façon, personne n'avait l'intention de faire du sport ce dimanche-là, nous avons trouvé une solution de remplacement et c'est au restaurant La Fruitière de Péron que nous avons été accueillis par les filles du Père Noël...

Les souvenirs d'enfance communs, les nouvelles des uns et des autres... Notre homme orchestre Pierrot, ayant un chat dans la gorge, n'a pu comme l'an dernier nous enchanter avec ses magnifiques chansons et sa voix d'or mais puisqu'il a plusieurs cordes à son arc, il a sorti son accordéon et a animé le dessert avec cette musique intemporelle.



ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

L'aide à domicile pour tous

l'A.D.A.P.A.

accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile. aide à la personne (toilettes, levers, couchers, habillage, repas, prise de médicaments...), aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie), Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle.

La responsable du secteur se déplace à domicile gratuitement et sans engagement. Elle évalue les besoins, informe des droits et recherche les financements possibles...

Contactez Mme Anita BOULAS-CHARDON

58, rue de Genève –

01630 ST GENIS POUILLY

Tel : 04 50 20 66 80 / Fax : 04 50 20



La ligne X : parcours modifié de Gennecey à Chancy-Douane ce qui permet aux clients de rejoindre la gare de La Plaine.

Ce tronçon La Plaine-Chancy-Douane est exploité toute l'année.

Telebus complète l'horaire officiel de votre ligne en vous offrant un bus supplémentaire à l'heure de votre choix. Vous pouvez y recourir pour un déplacement occasionnel comme pour des trajets réguliers.

<http://www.tpg.ch>

Associations



Ecole de Rugby

Le 7 novembre 2009, l'école de rugby organisait un tournoi pour ses plus jeunes recrues âgées de moins de 7 ans.

Le RCCC était confronté aux équipes les plus fortes du département : Oyonnax, Nantua, Bellegarde et Gex.

Malgré un temps pluvieux, de nombreux parents étaient venus encourager les joueurs.

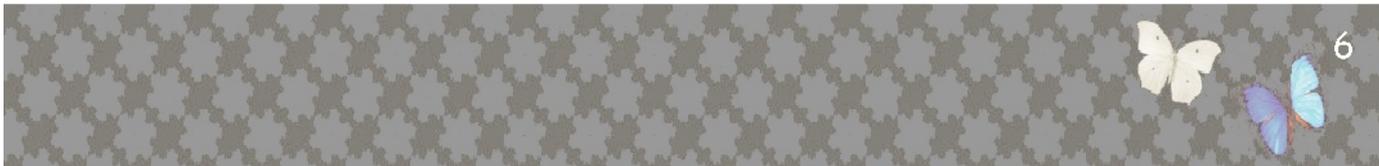
Match après match, les rugbymen de Pougny ont marqué essai après essai pour terminer à la 1ère place à la plus grande joie de leurs éducateurs.

Pour contacter le RCCC : rugbyccc@orange.fr ou 06 45 53 40 49

RCCC307 VIE CREUSE 01550 POUIGNY tel : 06 45 53 40 49

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé au cours des dernières années deux services d'information :

Tél : 0 820 25 01 10 Site Internet www.ain.caf.fr



1% Culturel

L'obligation de décoration des constructions publiques, plus communément dénommée « 1% artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art à des artistes. Elle impose aux maîtres d'ouvrages publics de réserver un pour cent du coût de leurs constructions pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment considéré.

Mercredi 9 décembre, nous avons réuni un jury formé selon la réglementation de la directrice de l'école, de personnes du village intéressées par le sujet ainsi que plusieurs membres du conseil, afin de choisir l'oeuvre artistique pour le 1% culturel de l'école. Parmi les quatre projets retenus le choix du jury s'est porté sur Monique Deyres qui a été élu quasiment à l'unanimité !

Il s'agira d'une oeuvre au ras du sol, utilisant la forme symbolique du Rhône avec ses méandres pour former de petits îlots qui seront chaque année "habités" par de nouveaux élèves. La sculpture mesurera environ 16m de long sur 6m de large.

Cette proposition permettra aux enseignants de travailler tant sur des matières scolaires (géographie, mathématiques, sciences naturelles, dessin) que sur les matières relationnelles (respect de l'autre et de son territoire, environnement, écologie, éducation civique).



Peut mieux faire

Nous trouvons quelquefois sur les lieux de dépôt des déchets, des objets qui ne devraient pas y être. Appareils ménagers, téléviseurs, et dernièrement, un lot d'une cinquantaine de recharges pour bouteilles à eau de seltz.

En plus du fait que ces cartouches métalliques fortement marquées par la rouille ressemblent à des obus et ont pu inquiéter les quelques personnes qui les ont vues, elles contiennent de l'anhydride carbonique qui peut être dangereux. Nous disons aux personnes qui déposent ainsi des objets dont elles veulent se débarrasser que c'est bien, mais pas suffisant. C'est mieux que de les jeter dans la nature mais pourquoi ne pas suivre la procédure de dépôt des déchets jusqu'au bout? Les déchets de ce type doivent être emmenés à la déchetterie qui les traitera de manière appropriée. Si vous ne savez pas comment faire pour vous débarrasser d'objets contenant des produits dangereux ou encombrants, contactez la Mairie qui vous aidera.

Les missions de l'AVEMA (**Aide aux Victimes et Médiation dans l'Ain**) ont comme cadre spécifique les violences familiales. Informer, soutenir, orienter : voilà les trois principaux axes d'intervention que mène gratuitement l'AVEMA. À l'initiative de Mme le Procureur, le rôle de l'association a été étendu par un partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse, dès lors qu'il s'agit de lutter contre les violences intrafamiliales.

Si vous êtes ou pensez être victime d'une infraction pénale, n'hésitez pas à prendre contact avec le Point d'accès AVEMA, téléphonez au 04 50 41 35 86 Point d'Accès au droit – 148, rue du Commerce, 01170 GEX

Nous vous souhaitons une très belle année 2010



En raison des fêtes de fin d'année,
**LE SECRETARIAT DE MAIRIE
 SERA OUVERT**

LE LUNDI 28 DECEMBRE 2009
 (DE 9H à 11H)

MARDI 29 DECEMBRE 2009
 (DE 14H à 18H)

MERCREDI 30 DECEMBRE 2009
 (DE 8H à 12H)

En cas d'urgence, vous pouvez contacter
 Monsieur le Maire au 06.01.91.39.42
 Monsieur Duriez au 06.81.31.30.90

Sécurité routière décembre 2009 - Etat des lieux

Nous avons demandé au géomètre de dessiner des plans pour modifier et améliorer la circulation à l'intérieur de Pougny. Ceux-ci sont en cours de réalisation. Coût 8000 €.

Une présentation au conseil municipal sera organisée puis une autre pour l'ensemble des habitants de Pougny. Cette réunion sera l'occasion de discuter avec les personnes inquiètes de l'évolution de la circulation routière à Pougny.

Nous avons également appris qu'un grand projet de développement était en cours à Bernex (20000 habitants 7000 postes de travail). Les responsables de ce projet seront contactés afin qu'ils prennent en compte l'augmentation inévitable du trafic à Pougny et à Chancy.

Etournel

Nous saluons l'adhésion du département de la Haute Savoie au biotope de l'Etournel. Ce nouveau partenaire donnera plus de poids et plus de moyens à la protection de cet espace naturel important. Nous attendons la mise en place des nouveaux organes de direction qui intégreront des représentants hauts savoyards. Depuis longtemps des scientifiques genevois étudient l'Etournel. Robert Hainard, le peintre naturaliste genevois connu et reconnu a passé beaucoup de son temps sur les lieux et a été un acteur important dans l'obtention de l'arrêté de protection du biotope. Prenant en compte ces faits et sachant aussi que se met actuellement en place une agglomération franco valdo genevoise, nous avons proposé que deux des scientifiques genevois qui aujourd'hui travaillent sur L'Etournel fassent partie du comité scientifique de pilotage du biotope. Cette proposition a été bien accueillie et devrait donc se mettre en place. Nous nous sommes aussi inquiétés du niveau d'eau anormalement bas du Rhône durant les week-ends. Ce phénomène ne pouvant qu'aggraver l'assèchement de l'Etournel, nous espérons que des mesures seront prises.

Glissement de terrain de l'Annaz

Les devis pour l'installation d'inclinomètres se situant entre 30000 et 40000€, nous avons demandé à des géomètres de poser des repères géodésiques. Ceux-ci permettent de suivre les mouvements de terrain horizontalement mais aussi verticalement pour un montant de 3000 €.